Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213502727-20260407-D202603035-DE

Saint Germain du Pinel

DELIBERATION
SEANCE DU 31 MARS 2026

L'an 2026 le 31 mars à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Myriam ALEXANDRE, Maire.

Présents : ALEXANDRE Myriam, AMMONIAUX Thierry, BARBRON Pascal, BOUVIER Joël, FESSELIER Emma, FEVRIER Maxime, JOURDAN Astrid, GARNIER Béatrice, GESLIN Erick, HENRY Valérie, LORIER Séverine, LABBÉ Fabrice, MENEUX Audrey, TOUTAIN Nicolas, SUBIRY Sonia.

Absents excusés : Néant
Absent : Néant

Nombre de membres
- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 15
- Votants : 15

Date de la convocation : 26/03/2026
Date d'affichage : 26/03/2026

A été nommé(e) secrétaire : Pascal BARBRON

- **2026-03-035 Désignation d'un représentant communal pour le Syndicat Départemental d'Energie 35 (SDE 35)**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de désigner des représentants de la commune au Syndicat Départemental d'Energie 35 – SDE 35
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DÉCIDE :
Sont désignés pour représenter la commune :

- **Titulaire** : M. Pascal BARBRON
- **Suppléant** : Mme Béatrice GARNIER

A Saint-Germain-du-Pinel,
Le 31 03 2026
Le Maire,
Myriam
ALEXANDRE

SAINT-GERMAIN-DU-PINEL MAIRIE (Ille-et-Vilaine)